L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire:

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américaine pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jacob Gassenberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,145, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (ou raisons qu'elle en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frédéric OCONNELL, Gérant, G. G. Kronberger, Gérant. Par ordre de la Cour. THOMAS OCONNELL, Greffier, G. G. Kronberger, Gérant.
1er nov—1 5 10

Succession de Henry Neubauer Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 68,893 — Division B — Attendu que Henry Neubauer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Neubauer Sr, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS OCONNELL, Greffier. John Baumich Jr, avocat.
1er nov—1 5 10

Succession de Charlotte Hoefner, femme décédée de Hippolyte Vix.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,456—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (ou raisons qu'elle en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Hippolyte Vix, l'administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS OCONNELL, Greffier.—A. Guillaudeau, avocat.
31 oct—31—nov 6 9

Succession de Mme Anna Heimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,845—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (ou raisons qu'elle en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Fred. Zengel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS OCONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Bethea, avocats.
31 oct—nov 6 9

Succession de Stephen C. Carraway.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,697—Division C—Attendu que Mme Catherine Schwab, veuve de John Carraway, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen C. Carraway, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS OCONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat.
31oct—31—nov 6 9

Succession de John A. Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,995—Division A—Attendu que Mme Mary Ann Coyle, veuve de John A. Wagner, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John A. Wagner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS OCONNELL, Greffier.
Carroll & Carroll, avocats.
30 oct—30—nov 5 9

Succession de Mme Juico Domingues.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,284—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rita M. Downey, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS OCONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Bethea, avocats.
31 oct—nov 6 9

Succession de Mme Caroline Keifner, veuve de Francis J. Binet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,790—Division E—Attendu que Mme Elise Keifner, veuve de Valentine Rohner, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Caroline Keifner, veuve de Francis J. Binet, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS OCONNELL, Greffier.—Robt J. Maloney, Paul W. Maloney, avocats.
25 oct—25 29—nov 3

Succession de Lazar Benjamin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,516—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (ou raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Félix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS OCONNELL, Greffier.
23 oct—23 27—nov 1

Succession de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,822—Division C—Attendu que Mme Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Jeremiah Regan, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour—THOMAS OCONNELL, Greffier.
Carroll & Carroll, avocats.
25 oct—25 29—nov 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

AVEC NOTICE JUDICIAIRE

Victor Moncrale vs Edward J. Fleming.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 10,516—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Paternes, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 1er jour de décembre 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Une certaine portion de terre avec cottage simple et autres améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, étant dans l'ilot No 1,032, et bornée par la rue Nord Prieur, avenue London, les rues Johnson, Aubry, Grant et O'Reilly, portant le numéro municipal 1319 rue Nord Prieur et mesurant 30 pieds de face à la rue Nord Prieur sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée. Conditions: Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. W. J. Durand avocat.
31 oct—31—nov 6 13 20 27 30—déc 1

Einstein Bros vs Anthony Scaffidi, Jr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 11,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paternes, juge de la première cour de cité de la Nouvelle-Orléans, Div. C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, au mon entrepôt, Nos 612 et 616 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 3 novembre 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette, consistant en chaises, tables, tables de jeu, un baril de whiskey, un baril de vin rouge, verres, ensemble un lot assorti de vins et liqueurs, etc., et les licences de ville et d'Etat pour l'année 1902. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré au mon bureau. Conditions—Comptant. — CHAS R. KENNEDY, Constable. Stafford & Lambert, avocats.
24 oct—24 31—nov 7

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 25 novembre 1902.

Succession de Geo. M. Seibel.

Propriétés de valeur

DANS LES

Premier et Deuxième Districts.

No 214 rue N. Robertson. Bâtisse simple en briques à deux étages.

Nos 1924-26 rue de la Douane. Cottage double.

No 2601 rue St-Philippe. Bâtisse-Résidence et Epicerie en bois à un étage.

Nos 316-20 rue Saratoga. Une Maison-Résidence.

Les propriétés foncières ci-dessus mentionnées sont celles que vous désirez pour y investir votre argent comme placement sûr et garanti.

No 68,283, Cour Civile de District, Division C

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs — Bureau 846 rue Commune — MARDI, le 25 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon. John St Paul, juge, en date le 21 octobre 1902, et adressé à nous dans l'affaire ci-dessus intitulée:

No 214 RUE N. ROBERTSON.

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Robertson, Douane, Banville et Villard, lequel lot est désigné par le numéro Quatre et un plan déposé en l'étude de Théodore Goyet, notaire, comme plan No 204, et mesurant, en mesure anglaise, vingt-quatre pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent quatorze pieds onze pouces et six lignes, entre lignes égales et parallèles.

316-20 RUE SARATOGA.

2° Une certaine portion de terre, ensemble indivise d'un certain lot de terre désigné par le No "Sept" situé dans le Faubourg Bâle-Marie dans l'ilot borné par les rues Rampart, Bons et Saratoga, Perdido et Gravier, mesurant trente pieds de face à la rue Bons et Saratoga sur cent dix huit pieds et onze pouces de profondeur sur la ligne des lots Nos Quatre, Cinq et Six, et cent dix huit pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et trente pieds trois pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

No 2601 RUE ST-PHILIPPE.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues St Philippe, Ursulines, Tonti et Hochelaye, ledit lot mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St Philippe sur cent vingt cinq pieds de face et de profondeur à la rue Tonti de laquelle il forme l'encoignure; ledit lot de terre formant partie d'un plus grand lot de terre désigné par le No cinquante cent un plan fait par Louis Bringier, voyer, le 4 novembre 1843 annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 8 juin 1844.

Nos 1924-26 RUE DOUANE.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No douze de l'ilot No 63 (maintenant l'ilot No 245) borné par les rues Douane, Canal, Prieur et Roman, d'après un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 déposé en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots sont contigus en lot No cinq et mesurant, en mesure anglaise, vingt-sept pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent dix pieds huit pouces, entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 576 rue Douane.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant et le balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication avec les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Wm Renaudin, notaire, devant être aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER,
Fred Adolph, avocat. Encanteurs.
24 oct—24 26 — nov 2 9 16 23 25

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Liquidation.

JOLIE RESIDENCE MODERNE,

Avec les dernières améliorations,

No 5346 rue Chestnut.

JEUDI 13 NOVEMBRE 1902

PAR HARRY H. HODGSON, ENCANTEUR, BUREAU No 732 RUE COMMUNE.

JEUDI, le 13 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dossier No 66,159, dans l'affaire de Darensbourg et Dinsmoulins, en liquidation, à l'enchère publique, il sera vendu—

Deux certaines lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 240 (autrefois No 25 sur un vieux plan de Richorville) bornés par les rues Chestnut, Camp, Léontine et l'Avenue Peters, désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan dudit ilot fait par G. H. Grandjean, député voyer de ville, le 14 mai 1892, annexé et faisant partie d'un acte devant pardevant R. P. Upton, notaire, le 20 juin 1892. Lesdits lots sont contigus, le lot No 15 formant l'encoignure des rues Chestnut et Léontine et mesurant ensemble: le lot No 15, 22 pieds de face sur la rue Chestnut par 117 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16, 22 pieds, 4 pouces de face sur la rue Chestnut sur 117 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 15, 118 pieds, 4 pouces et 6 lignes de profondeur et façade sur la rue Léontine et 43 pieds 1 pouce et 2 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une très belle résidence moderne, en bois à deux étages connue comme le No 5346 rue Chestnut, contenant 4 grandes chambres à coucher, salon, salle de réception, salle à manger, cuisine, office, deux belles chambres à bain, écurie à deux étages dans le fond; les vestibules et chambres étant admirablement tapissés, peinte à fresque et décorée.

Termes et conditions — Un tier en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt représentés par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1902, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur quand adjugée.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.
12 oct—12 19 26—nov 2 9 13

Succession de Frederick W. Hauth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,112—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emily Vela, veuve de Frederick W. Hauth, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS OCONNELL, Greffier. — J. B. Rosser Jr, avocat.
25 oct — 25 27 31

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Double,

625 et 627 rue Quatrième,

Entre les rues Laurel et Annonciation,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, Citernes, Hangars, Allées Pavées.

Retiré de la rue. Joli voisinage, ayant tous les agréments désirables.

Succession de Bridgit O'Connor, veuve de Dennis Mulhernan.

No 68,762, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 25 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 834 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 23 octobre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot et les améliorations situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Quatrième, Laurel, Troisième et Jersey (maintenant Annonciation) et désigné par le Numéro 5 sur un plan fait par F. Janet Rothera, le 14me jour d'août 1880, mesurant vingt-neuf pieds (29') deux (2") pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent deux (102') pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Watt Duffy, notaire.
26 oct—26—nov 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double,

De Choix et Rémunérateur,

Nos 117 et 119 Rue Génois,

—ENTRE—

La rue Cansi et l'avenue Cleveland, Quatre Chambres et Hangar de chaque Côté, Retiré de la Rue, Pavage Schillinger et de beaux (arbres) Lilas, sur la façade, donnant de l'ombre.

Succession de Mme Harriet E. Griffin.

No 68,556—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 30 octobre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Canal, Cleveland, Génois et Tièmanna, et mesurant d'après un plan par John F. Braun et Cie, daté le 7 mai 1895, trente trois (33') pieds trois (3") pouces et trois et un tiers (3 1/3") lignes de face à la rue Génois sur cent dix (110') pieds de profondeur.

Conditions — Un tiers en plus comptant en le tout comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JAS. A. BRENNAN, Encanteur.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 4

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double Désirable,

1422-24 RUE AMÉLIA,

A l'encoignure de la rue Perrier,

Et trois lots à Hanson City.

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, le 18 novembre 1902,

A midi.

Succession de Zillah Rondeau.

No 68 500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 16 octobre 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit dans l'affaire ci-dessus, les propriétés foncières ci-après décrites:

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Celeste, anciennement Piaquemine, Amélia, Perrier et Peniston, désignés par les Nos Neuf et Dix d'après un plan de ladite propriété fait d'un autre fait par D. M. Brennan, voyer de ville, daté le 29 avril 1886 et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 11 mai 1886, lesdits lots mesurant chacun vingt cinq pieds, deux pouces, six et un tiers lignes de face à la rue Amelia sur une profondeur de cent huit pieds dix pouces, quatre lignes, entre lignes parallèles, le lot No Neuf formant l'encoignure des rues Amelia et Perrier.

PAROISSE JEFFERSON.

Trois (3) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans Hanson City, paroisse Jefferson, dans l'ilot numéro trois (3) de la place Coleman lequel est borné par le Louisiana Boulevard, une allée et la rue Aubin, désignés par les Nos vingt-cinq (25), vingt-six (26) et vingt-sept (27) sur un plan en croquis de ladite ville, déposé dans le bureau du recorder de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit, à savoir: lesdits lots ont une façade de vingt-cinq pieds sur la place Coleman et s'étendent en arrière entre lignes parallèles cent trente-sept pieds (137) à une allée.

Etant la même propriété qui fut acquise par Mlle Zillah Rondeau par achat de la Hanson City Land Company Ltd., d'après un acte passé pardevant William H. Wright, notaire, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de septembre 1895, ledit acte étant dûment enregistré dans le Bureau des Transferts de la Paroisse Jefferson, Le Louisiane, dans le livre des transferts "K", folio 243.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans, à 6 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec hypothèque du vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité et d'après la loi. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902, payer pour les actes de vente pardevant W. B. Kerr Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.
18 oct—18 19 26—nov 2 9 16 18

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEBEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Résidence en briques à deux étages contrairement situé,

No 409 rue Bourbon, entre les rues St Louis et Conti.

Succession de Mme Kate Wilson.

No 68,676—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, F. G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 2 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vente et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 21 octobre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le magasin et résidence contrairement situé à deux étages en briques couvert en ardoises No 409 rue Bourbon, avec une grande arrière cour et une bâtisse détachée dans le fond, à deux étages, plus complètement décrit comme suit: un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, étant le lot No 8 de l'ilot No 70 borné par les rues Bourbon, Dauphine, St Louis et Conti et mesurant en mesure française 19 pieds 8 pouces de face à la rue Bourbon sur 189 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, désigné par le No 409 rue Bourbon. Etant à une distance de marche facile du centre commercial de la ville, cette propriété de choix devrait attirer l'attention de ceux qui cherchent un placement sûr et rémunérateur.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en billets de crédit à un an, de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque en lieu du vendeur, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; le paiement devrant être immédiatement tous les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 de façon à lier la vente.

L'acte de vente pardevant Antoine Durieux, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er nov—1er 8 9 16 23 30—déc 2

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété No 1423 rue St Claude,

Troisième District.

Succession de Marie Benite Janvier.

No 67,987.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur—Bureau No 131 rue Carondelet—MARDI, le 5 novembre 1902, à midi, pour payer les dettes de la succession, il sera vendu à l'enchère publique, à la Salle d'Essen de Spear and Roseller's Exchange, 802 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Frederick D. King, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, maintenant absent en congé daté Nouvelle Orléans, le premier octobre 1902, rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée et numérotée, et pour le compte de ladite succession, la propriété foncière ci-après décrite, savoir: La moitié propriété No 1423 rue St Claude, en cette ville, plus amplement décrite comme: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et autres avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot compris par ladite rue St Claude, et les rues Marais, Esplanade et Kerlerec, désignées par la lettre A. et mesurant, au pied américain à savoir: Ledit lot de terre commence à une distance de 26 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'angle de l'intersection des rues St Claude et Kerlerec, et a 34 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue St Claude sur une profondeur sur son côté le plus rapproché de et parallèle à la rue Kerlerec de 117 pieds 2 pouces et 6 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue St Claude, et courant vers la rue Esplanade 17 pieds 11 pouces et 6 lignes, de là sur une ligne parallèle à rue Kerlerec, et courant vers la rue Marais, une plus grande profondeur de 19 pieds 8 pouces, de là, sur un autre côté parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Esplanade 6 pieds 11 pouces et 5 lignes, et une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes du côté le plus rapproché de la rue Esplanade.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir: Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit d'un, ou d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec huit pour cent (8 0/0) d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses de garantie dans les notes de vente. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues, payables en ... exigibles en l'année 1902, en plus et nonobstant du prix de l'adjudication, et tenu de déposer avec l'encanteur dix pour cent (10 0/0) de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Dejan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD.
Encanteur Indépendant.
G. V. Sonlat, avocat.
5 oct—5 12 19 26—nov 2 5

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage pour Placement,

No 216 rue Johnson, entre lesrues Gaequet (maintenant avenue Cleveland) et Prieur,

Dans la succession de John Monroe et Johanna Conners, sa femme en premier mariage.

No 68,042—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 834 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, à un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 3 octobre 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot borné par les rues Palmyre, Johnson, Gaequet et Prieur, désigné comme lot No 17 dans l'ilot No 30, sur un certain plan dressé par G. A. Hedin, architecte, daté le 19 mars 1893, et déposé en l'étude de Théodore O. Stark, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Johnson et ayant une profondeur de cent quarante huit pieds, dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple comprenant trois chambres.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a du prix d'achat devant être fait payable en un et deux ans de la date de l'adjudication à huit pour cent d'intérêt de la date de ladite adjudication; ladite balance devant être représentée par des billets de l'acquéreur et devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues à la ville et à l'Etat pour l'année présente au-dessus et en plus du prix d'achat et devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank S. Drolla et Lieven De Porter, avocats.
5 oct—5 12 19 26 - nov 2 5 6

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCERIES, MARCHANDISES SÈCHES MEUBLES DE MAISON.

Succession de Mme Rita Kelles.

No 68,751—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet. — LUNDI, le 10 novembre 1902, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre, daté le 29 octobre 1902, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, sur les lieux, No 1000 rue Perdido, à l'emplacement de la rue Bertrand.

Un lot de marchandises sèches et de mercreries, comprenant mouchoirs, couvertures, mouchoirs, lingerie d'hommes et de femmes, rubans, bas et chaussettes, flanelles, toile cirée, peignes, boutons, cols, manch tons, manteaux, bonnets, chemises éponges et plusieurs autres articles d'après l'inventaire et un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

Fred Adolph, avocat pour la succession.
J. B. Rosser, avocat des héritiers absents.
30 oct—30 — nov 2 9 10

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,

Placeurs et Spéculateurs et Chercheurs de Domiciles.

Dans l'affaire de la succession de Barbara Sturia.

No 67,926—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilot No 32 de Hunsville, bornée par l'avenue Banbville, les rue Camp, Chartres et Etienne, mesurant cinquante pieds de face à la rue Etienne sur cent vingt pieds de profondeur et bornée sur la rue Camp, entre lignes parallèles, dans quelles dites rues elle forme l'encoignure; ladite portion de terre étant formée de portions de bornes des lots désignés par les Nos 1 et 2, 3 et 4, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 19 décembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, étant le même propriété acquise par la défunte Mme Barbara Sturia, par vente de Louis Pugeda, par acte passé pardevant Ernest Cammagère, notaire, le 22 juin 1896, et enregistré dans le bureau des hypothèques dans le livre 150, folio 513.

Conditions—La moitié en plus comptant; la balance dans un an à 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication avec toutes clauses usuelles de sécurité, etc.; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1902 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos. B. Dorbin, pour l'encanteur.
5 oct 5 12 19 26—nov 2 6

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Rémunératifs double et simple,

ET LOTS POUR BATIR.

Le Joli Cottage Double 2762 et 2764 avenue Cleveland, à l'encoignure de la rue White.

Le Bon Cottage Simple 714 rue White, entre l'avenue Cle